

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique de la Mairie
MAÎTRE D'OUVRAGE	<u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de La Séauve sur Semène <u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public <u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires + nb d'habts)</u> : 10 employés - Budget annuel 1 850 368€ - 1505 habitants <u>Représentant légal</u> : M. Bruno MARCON, Maire <u>Adresse</u> : Mairie, La Gare, 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE <u>Téléphone</u> : 04 71 61 04 80 <u>Adresse e-mail</u> : sophie.scellers.mairie@orange.fr <u>Numéro SIRET</u> : 214 302 366 00015 <u>Numéro TVA</u> : FR 34214302366 <u>Numéro Dossier PDA</u> : 00294785
OBJECTIFS	- Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	Mairie, Commune La Séauve sur Semène, Communauté de communes Loire Semène
DESCRIPTION	<p>La commune de la Séauve sur Semène compte aujourd'hui compte environ 1 500 habitants. Elle se trouve sur le territoire de la Communauté de commune de Loire Semène, à 20 minutes de Saint Etienne.</p> <p>La commune s'est engagée dans le réaménagement de son centre bourg et la renaturation des espaces, notamment son entrée de bourg Est ainsi que la place de la Mairie.</p> <p>Les aménagements mettront en valeur cette place où s'articule la mairie (ancienne gare), la salle des fêtes, des commerces (en mutation, de par la démolition de la discothèque), un patrimoine végétal remarquable, un site paysager singulier façonné par l'histoire ferroviaire.</p> <p>Ils permettront de créer une place commerçante avec une forte qualité paysagère et d'apporter un cadre de vie de qualité pour les habitants à l'entrée du village.</p> <p>Elle a également réalisé une étude énergétique sur les bâtiments publics et au vu des rapports rendus, et des préconisations indiquées, la commune a ciblé le changement des huisseries du bâti mairie et ses annexes</p> <p>Ces travaux de rénovation permettront à la commune de réaliser des économies de fonctionnement, d'améliorer les conditions d'accueil des personnels et du public.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur les postes de dépenses des huisseries.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 15/04/2025 <u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Menuiseries extérieures		38 750.00 €
	<i>Autres lots : façades et zinguerie</i>		47 964.80 €
	TOTAL		86 714.80 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		38 750.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	15 500.00 €	Subvention sollicitée
	Département CAP 43	7 715.00 €	Avenant du 04/05/2026
	Etat DETR 2025	7 784.87 €	Arrêté du 03/11/2025
	TOTAL Aides Publiques	15 499.87 €	80 %
	Autofinancement	7 750.13 €	20 %
	TOTAL Financement	38 750.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 1.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces travaux de rénovation thermique permettront à la commune de baisser les charges de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie.	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces travaux de rénovation renforcent la position stratégique des services en centre-bourg et donc son attractivité	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/5</i>
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Ce projet de rénovation thermique de bâtiment public s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg de la commune.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	La rénovation thermique de ce bâtiment communal permet de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de ce bâtiment améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
DATE D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES		15/04/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/09/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a délibéré lors du Conseil Municipal du 14/04/2025 pour valider le plan de financement prévisionnel du projet. - La commune a sollicité des entreprises locales pour établir des devis. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide de l'Etat au titre de la DETR 2025 à hauteur de 10 000 € sur une assiette de 49 776 € retenue pour 7 784.87 € sur le plan de financement LEADER. - La commune a obtenu une aide du Département Haute-Loire au titre du CAP 43 à hauteur de 7 715.00 € sur une assiette de 38 750.00 € en date du 04/05/2026. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		15 500.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100